

IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR CONSULTER VOTRE SAGE-FEMME

PRÉVENTION



SUIVI GYNÉCOLOGIQUE



CONTRACEPTION



PRATIQUE DE L'ACCOUCHEMENT



GROSSESSE



SURVEILLANCE MÉDICALE MÈRE ET NOUVEAU-NÉ

SUIVI GYNÉCOLOGIQUE



CONTRACEPTION

DÉPISTAGE



ORDRE DES SAGES-FEMMES



Le suivi gynécologique de prévention et la prescription de la contraception



L'IVG médicamenteuse



La prévention des addictions



La réalisation d'échographies



La préparation à l'accouchement et à la parentalité



La surveillance médicale de la grossesse



La pratique de l'accouchement



La consultation post-natale



La surveillance médicale de la mère et du nouveau-né après la naissance



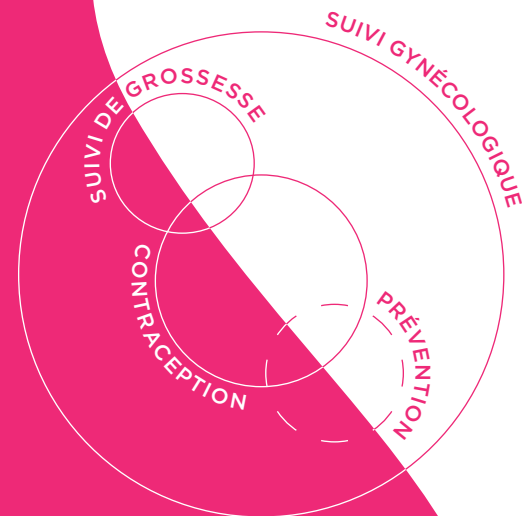
La vaccination de la mère, du nouveau-né et de leur entourage



Le suivi de l'allaitement



La rééducation périnéo-sphinctérienne



Vous pouvez
**consulter une
sage-femme** pour :

SAGE-FEMME

Que vous soyez **enceinte ou non**, vous pouvez consulter une sage-femme.

Si vous êtes en **bonne santé**, elle peut vous accompagner pour votre **suivi gynécologique** et votre **contraception, pendant toute votre grossesse** et **après votre accouchement**.

Elle peut vous **prescrire** les examens et les médicaments dont vous avez besoin.

Toutes les sages-femmes en exercice sont inscrites à l'Ordre des sages-femmes. L'Ordre garantit les principes de moralité, de probité et de compétence indispensables à l'exercice de la profession de sage-femme.

Il veille à l'observation, par tous ses membres, des règles contenues dans le code de déontologie en privilégiant le respect et l'intérêt de la patiente et du nouveau-né.

TROUVER VOTRE
SAGE-FEMME SUR

www.ordre-sages-femmes.fr



ORDRE DES SAGES-FEMMES

Conseil National

168, rue de Grenelle – 75007 Paris
Tél: 01 45 51 82 50 – Fax: 01 44 18 96 75
Email: contact@ordre-sages-femmes.fr